



Arnaque sur restitution de caution

Par **lored**, le **02/07/2008** à **13:02**

bonjour,
locataire et signataire d'un bail pour un logement conjointement avec mon ami à partir de fev2007 ; j'ai versé la totalité de la caution :1500euros, ensuite à des violences conjugales dont le propriétaire, demeurant deux étages en dessous, était au courant, j'ai voulu quitter cet appartement à plusieurs reprises mais mon ami refusait de signer le préavis de départ et me promettait ensuite de se soigner...
lors de ses dernières promesses, en sept 2007, nous avons entrepris des travaux de rénovation dans le grand couloir de l'appartement : le propriétaire s'étant proposé de participer aux dépenses, je lui ai fait passer toutes les factures d'achats de fournitures établies à son nom pour les impôts!...
Deux mois après, le 26 novembre, suite à de nouvelles crises violentes de la part de mon conjoint, le propriétaire a forcé la signature du préavis de départ, chose qui m'arrangeait ;
J'ai, à partir de là, subi une situation infernale en colocation avec mon ex-ami.
mon départ devenait urgent pour ma survie.
J'ai quitté le logement le 14 dec, suis revenue récupérer mes dernières affaires, faire un nettoyage complet des lieux, et rendre les clés au propriétaire le 31 dec, mais ce dernier a refusé de faire un état des lieux avec moi ;
Le préavis expirait donc au 26 fev, date à laquelle mon ex ami a quitté l'appartement, le laissant sale...
En fin de compte, mon ancien propriétaire a déduit sur ma caution la part de loyer que mon ex ami n'a pas réglé, et 675 euros de peinture pour le fameux couloir! Je n'ai donc récupéré que 500 euros!...
Cet homme est d'autre part de mauvaise foi en le sens où il ne m'a jamais adressé l'état des lieux entrant (lequel n'était plus en ma possession, mais celle de mon ex qui était en interdiction de tout contact avec moi car j'avais porté plainte et mon propriétaire savait tout cela ; quelle histoire me direz vous!!!) Puis par différents courriers il insiste disant que j'ai eu cet état des lieux, et ignore les sujets des factures de septembre : non seulement aucun remboursement, mais le bouquet final c'est la facture de 675 euros!!!
Je pense que cet homme a franchement abusé, profité de la situation ;
j'ai dû partir et laisser l'usage de l'appartement à mon ex vu ses comportements violents, ce dernier insolvable, le propriétaire a alors abusé de l'aspect co-solidaire du bail, de mon impossibilité de vérifier l'état de l'appartement, ne m'a aucunement avertie pour l'état des lieux

de sortie, pretextant distance av mon ex, abusé trvx